

Les Contacts

Directeur

HAMEL Eddy
0693 81 31 98
e.hamel@allonsdeor.fr

Assistante administrative

ASSANI Daniella
0692 69 44 40
secretariat@unchezsoidabord.re

Cadre Coordinatrice

LAOT Nathalie
0693 03 12 04
coordinatrice@unchezsoidabord.re

Équipe médico socio éducative

Permanence téléphonique
0693 46 80 69
equipe@unchezsoidabord.re

Gestion locative

AHAMADA M'kaya
0693 48 47 82
m.ahamada@allonsdeor.fr



Groupement de Coopération
Sociale et Médico-sociale



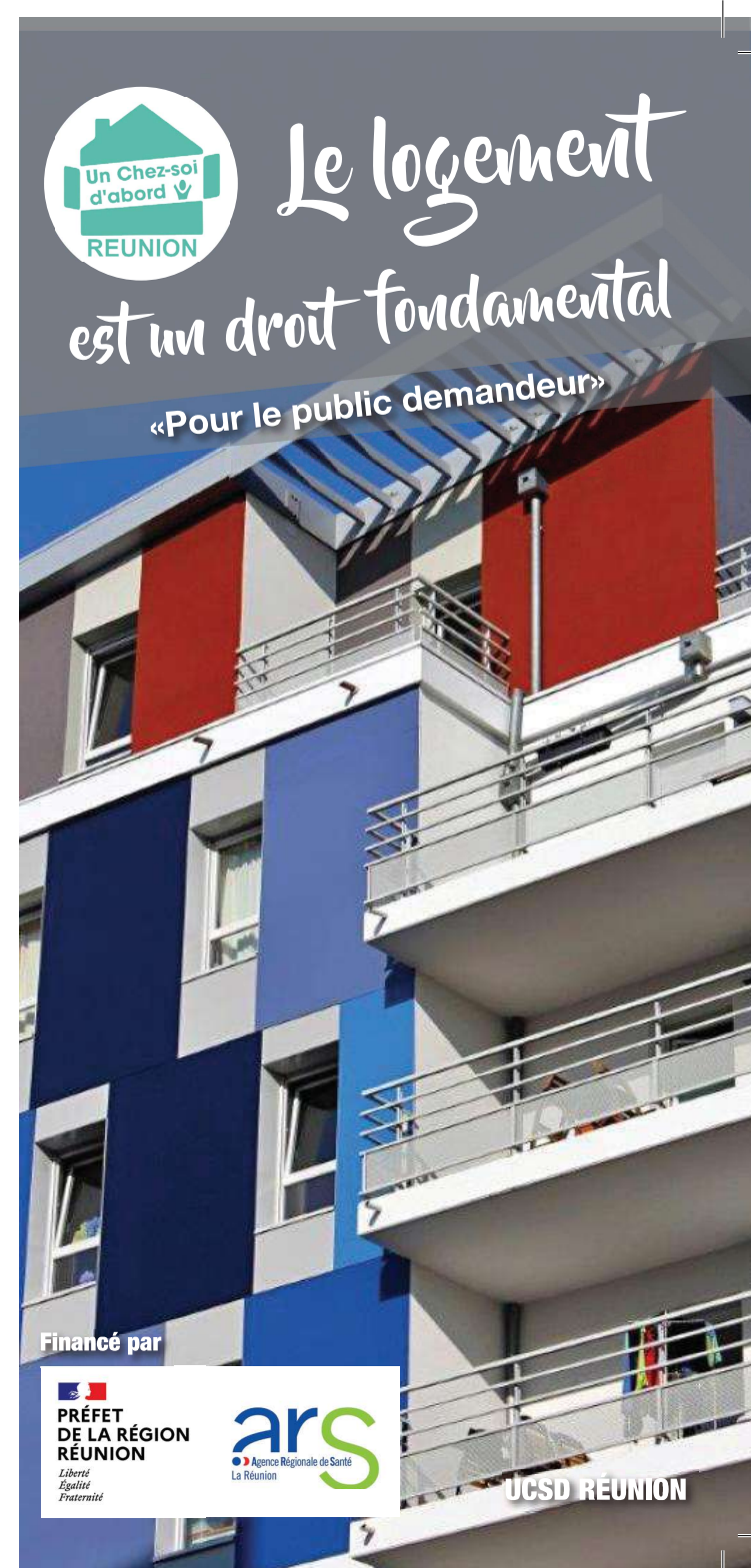
Le logement est un droit fondamental

«Pour le public demandeur»

Financé par



UCSD RÉUNION



Le public ?

Dispositif répondant à la politique du logement d'abord qui s'adresse aux personnes sans-abris les plus vulnérables qui échappent aux dispositifs classique.

- Personnes sans-abri ou ayant un parcours de rue (Grille ETHOS 1.2.3.6)
- Diagnostic de pathologie mentale sévère de type psychotique (attesté par un certificat médicale)
- Bénéficiaire de droits ouvrables(AAH,RSA..)
- Volontaire pour être logées et accompagnées
- Sans condition d'abstinence et/ou de stabilisation psychique
- Besoin élevés d'accompagnement (score au MCAS ≤ 62)



UN DISPOSITIF QUI PROPOSE :

L'accès rapide à un logement ordinaire à loyer modéré (30% des ressources maximum) par le biais de contrat de sous-location en parc privé et public.

Un accompagnement individualisé au domicile médicosocial global orienté « rétablissement » et réduction des risques, tout les besoins de la personne seront pris en compte en s'appuyant sur de la coordination partenariale.

Nous donnons la primauté aux choix de la personne pour développer une approche positive de la santé mentale, en renforçant les compétences personnelles, l'estime de soi, le développement d'activités enrichissantes favorisant l'inclusion sociale.

Un équipe pluridisciplinaire (médiateur santé pair, travailleurs sociaux, infirmiers, professionnels de la gestion locative...), fonctionnant en binômes et en multi-référence.

Principe de l'accompagnement

Inconditionnalité à l'entrée en logement
Un gestion locative adaptée orientée rétablissement



UNE VISITE PAR SEMAINE PAR UN BINÔME TOURNANT

- Le logement est un droit fondamental
- L'accès rapide à un logement ordinaire
- Le choix par la personne de son agenda et de son offre de services
- Un engagement à accompagner la personne autant que nécessaire
- Un accompagnement sur la notion de rétablissement
- Le développement d'une stratégie de réduction des risques et des dommages
- Un engagement soutenu mais non coercitif
- La séparation des services de logement et de gestion locative

Pluralité d'offres de services au domicile, lors des hospitalisations ou des incarcérations...=> dans le milieu de vie.

Le droit commun et la coordination partenariale sont les bases de nos accompagnements.

Une permanence téléphonique dédié aux locataires
24h/24 et 7j/7

Modalités d'orientation et d'inclusion



Partenaire de repérage proche du public (rue, hôpital, prison, veille sociale, mandataires judiciaires...)

Equipes d'orientation. Bénéficiaire de médecins psychiatres dans leurs équipes (EMPP-SMPR-équipe CAA).

Explication du dispositif

Demande d'admission, dossier d'orientation composé :

- certificat médical attestant d'une pathologie mentale sévère, relevant du groupe diagnostic « troubles psychotiques ».
- questionnaire MCAS complété
- la demande de la personne
- une prescription sur le SI-SIAO

Envoi du dossier sur orientation@unchezsoidabord.re

Vérification du dossier

Passage en commission SIAO

Rencontre et inclusion de la personne